

# **PROCEDURE SPECIFIQUE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

## **Au sein de L'ULIS**

### **Du COLLEGE JEANNE D'ARC**

#### **Le Kremlin-Bicêtre**

#### **Etape 1 : envoi des dossiers d'inscription**

- Vous adressez au secrétariat du collège un dossier d'inscription complet avec le formulaire de pré-inscription (à télécharger sur notre site) entre octobre et la fin du mois de décembre en y ajoutant le dernier GEVA-SCO et la notification MDPH ULIS ainsi que les documents suivants :
  - Deux photos,
  - Une lettre de motivation de l'élève et une de la famille,
  - Copie des bulletins scolaires des 2 dernières années,
  - Une enveloppe timbrée.
- Nous accusons réception de votre dossier

#### **Etape 2 : examen des dossiers et réponse aux candidatures**

- L'ensemble des demandes fait l'objet d'une concertation interne en janvier.
- Mi-janvier, nous vous envoyons une première réponse indiquant la suite que nous donnons à votre demande.

#### **Etape 3 : entretien avec la responsable du dispositif ULIS**

- Si l'inscription de votre enfant est envisageable, nous convenons avec vous d'une date d'entretien avec l'enseignant responsable de l'ULIS.

#### **Etape 4 : période d'observation**

- À l'issue de l'entretien, l'enseignant responsable de l'ULIS vous proposera des dates pour une période d'observation de 1 à 2 jours entre fin janvier et fin février.

#### **Etape 5 : entretien avec le Chef d'établissement**

- Si l'accueil de votre enfant s'avère possible dans notre ULIS, un entretien avec le Chef d'établissement en présence de l'enseignant responsable de l'ULIS, de la famille et de l'enfant permettra de finaliser son inscription définitive.